

Suivant les recommandations du cabinet d'audit mandaté par le ministère des sports, nous avons réalisé un appel d'offres publié sur le site fédéral et ouvert à tout Commissaire aux comptes pour la nomination du commissaire aux comptes pour le nouveau mandat des 6 prochaines années.

I. CRITÈRES D'APPRÉCIATION DES OFFRES

- **Appréciation de compréhension la connaissance des enjeux de l'audit pour 10 %**
 - o Connaissance du milieu associatif et de la FFE
 - o Connaissance des enjeux de la mission
- **Appréciation de la méthodologie d'intervention et de la qualité technique pour 45 %**
 - o Qualité du Plan de mission et de l'équipe mise en place (qualité, technicité, niveau d'expériences, etc.)
 - o Qualité du programme de travail type (en indiquant la nature, les diligences estimées, le nombre d'heures affectées par type d'intervenant et par phase, nombre d'heures affectées à la 1ère année du mandat (bilan d'ouverture, connaissance du dossier, etc.) et la démarche d'élaboration du rapport sur le contrôle interne, qui en découle.
- **Appréciation du prix de l'offre pour 40 %**
 - o La note Np maximale de 20 points affectée par l'application de la formule suivante :

$$Np = 20 * ((P \text{ maxi} - P \text{ offre}) / (P \text{ maxi} - P \text{ mini}))$$
- **Appréciation du Développement durable et social pour 5 %**
 - o Mixité et diversité de l'entreprise et sur la mission, la politique environnementale et l'éloignement et les transports pour venir au siège de la FFE.

II. RÉPONSES OBTENUES

- 4 Offres reçues dont 2 se dégagent très fortement : ATWO CONSEIL et UGC (CAC des exercices précédents)

Critères	ATWO CONSEIL		UGC	
	Place	Note/20	Place	Note/20
Compréhension et enjeux	2 ^{ème}	16,00	1 ^{er}	20,00
Méthodologie et qualité technique	1 ^{er} ex	18,00	1 ^{er} ex	18,00
Prix de l'offre	1 ^{er}	16,57	3 ^{ème}	10,12
Développement durable et social	1 ^{er} ex	18,00	1 ^{er} ex	18,00
TOTAL	1^{er}	16,23	2^{ème}	15,05

III. PROPOSITION SOUMISE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PAR LE COMITÉ DIRECTEUR

Par suite du vote n° 6 à l'unanimité, le Comité Directeur du 19 et 20 mars 2022 invite l'Assemblée Générale, après ces explications, à nommer la société ATWO CONSEIL comme Commissaire aux Comptes de la Fédération Française des Échecs pour les exercices comptables des années 2022 à 2027 inclus.